



Opendata Local / Ouverture des données publiques locales

Nevers Agglomération et Territoires Numériques Bourgogne-Franche-Comté donnent le coup d'envoi d'une expérimentation conjointe et inédite

Le 31 janvier 2017, Nevers Agglomération et Territoires Numériques Bourgogne-Franche-Comté se sont donnés rendez-vous à l'Inkub - pôle dédié au numérique nivernais - pour lancer l'expérimentation Opendata Local en Bourgogne-Franche-Comté. Ce projet pilote, validé en décembre 2016 dans le cadre d'un appel d'offres national, va bénéficier du soutien de l'association OpenData France de janvier à décembre 2017.

L'expérimentation vise à sensibiliser et accompagner les collectivités à l'ouverture de leurs données publiques et pour ce faire à construire un socle commun et un catalogue de données. Le projet pilote pourrait aboutir à terme (d'ici la fin de l'année) à la création d'un Laboratoire de la donnée publique régionale, premier du genre à l'échelon d'une région.

Un programme national en soutien d'expérimentations locales

C'est au moment de la clôture du sommet mondial du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (PGO) que les Secrétaires d'Etat, Axelle Lemaire et Estelle Grelier, ont dévoilé la liste des neuf territoires sélectionnés pour expérimenter en 2017 l'ouverture des données publiques locales. Sur le territoire régional Bourgogne-Franche-Comté, retenu parmi les expérimentateurs, le choix a été fait de conduire l'expérimentation de façon concertée entre l'Agglomération de Nevers, d'une part, et Territoires Numériques Bourgogne-Franche-Comté (anciennement e-bourgogne-franche-comté), d'autre part.

Le contexte réglementaire de l'expérimentation Opendata Local

Le 1^{er} octobre 2018, tous les acheteurs publics devront être en capacité de publier les "données essentielles" de leurs marchés. Dans cette perspective, Territoires Numériques Bourgogne-Franche-Comté a déjà amorcé au cours de l'année 2016 une large réflexion sur l'ouverture des données en collaboration avec le SGMAP¹ et la DAJ², notamment mais aussi plusieurs acteurs régionaux. Des débats visant à la co-construction des "données essentielles" (qui seront libérées d'ici 2018) ont eu lieu les 2 et 3 décembre 2016 à Chalon-sur-Saône au cours du premier datathon régional sur l'opendata appliqué à l'économie et l'emploi ; celui-ci a réuni plus de 80 participants autour de représentants du SGMAP, d'Etatlab et d'acteurs locaux.

Nevers Agglomération et Territoires Numériques, co-pilotes de l'Opendata local

Dans l'axe de sa politique de développement économique et démocratique, Nevers Agglomération s'est doté très tôt d'un Service d'Information Géographique (SIG) qui propose de nouveaux services aux agents des collectivités territoriales et très prochainement à l'ensemble des habitants. C'est dans ce contexte que le Président de Nevers Agglomération, Denis Thuriot et que le Vice-président en charge du Numérique, Alain Bourcier, ont souhaité que Nevers Agglomération réponde à l'appel à projets sur l'ouverture des données publiques lancé en novembre-décembre 2016 par l'Etat.

¹ Secrétariat Général pour la Modernisation de l'Action Publique

² Direction des Affaires Juridiques de Bercy

« Le partenariat avec Territoires Numériques Bourgogne Franche-Comté est essentiel pour notre collectivité, a souligné Denis Thuriot lors de la conférence de presse du 31 janvier. Notre implication dans la démarche open data en Bourgogne Franche-Comté constitue pour Nevers Agglomération un moyen de participer au développement économique du territoire régional. Nous nous réjouissons de pouvoir ainsi contribuer à une politique régionale pour la promotion de l'open data, sans oublier l'open source. »

Depuis longtemps, Nevers Agglomération mène une démarche importante pour dématérialiser les échanges et numériser les documents administratifs. « L'agglomération nivernaise participe activement au projet que nous animons pour expérimenter la dématérialisation à 100% de la commande publique menée au travers de la salle régionale des marchés », a expliqué Patrick Molinoz, Président de Territoires Numériques. C'est pourquoi, avec l'Agglomération de Nevers, nous mènerons de concert l'expérimentation Opendata local avec un premier volet portant sur l'ouverture des données essentielles de marchés publics. »

L'ouverture des données géographiques, axe fort de l'opendata

S'appuyant sur le travail mené par son Service d'Information Géographique (SIG), qui proposera bientôt en ligne de nouveaux services permettant au public d'accéder à des cartes interactives (cartes scolaires, économiques, ou de transport), l'Agglomération de Nevers va poursuivre sa démarche open data. Avec trois objectifs principaux : accompagner les treize communes membres de l'agglomération dans leurs obligations légales liées aux marchés publics notamment, donner aux citoyens de nouveaux outils pour agir et inventer de nouveaux usages et renforcer son développement économique grâce et avec les données du territoire. De son côté, Territoires Numériques a choisi de s'appuyer sur son dispositif [IDéO BFC](#) (Information et DonnEes Ouvertes).

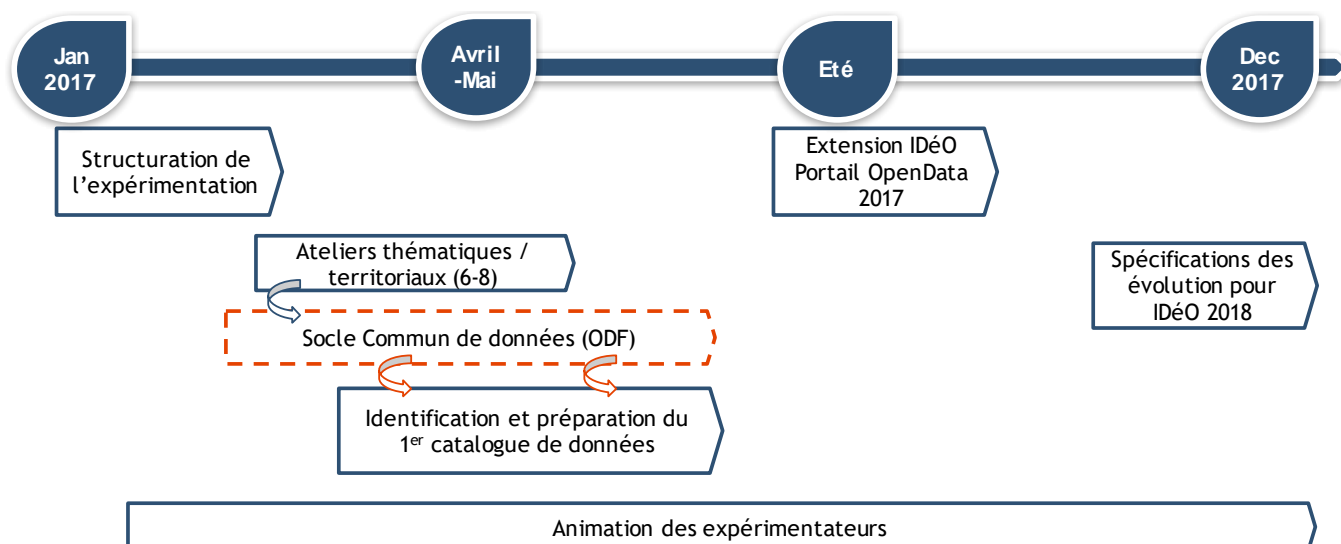
Le soutien précieux de l'association OpenData France

Le 17 octobre 2016, l'association Opendata France a remis à l'Etat un [rapport](#) portant sur « les dispositifs d'accompagnement des collectivités locales à l'ouverture des données publiques » qui soulignait l'importance d'engager des expérimentations sur les territoires. Dans ce cadre, Territoires Numériques Bourgogne-Franche-Comté était, d'ores et déjà, repéré et identifié comme l'un des acteurs en capacité de mener une expérimentation de grande ampleur. Pilote de l'Opendata Local, la région Bourgogne-Franche-Comté représentée par Territoires Numériques bénéficiera de l'appui de l'association Opendata France qui, d'une part, l'accompagnera dans sa démarche et d'autre part contribuera à la mutualisation des ressources, ainsi qu'à l'émergence de guides méthodologiques et de supports destinés à sensibiliser et former les communes.



Une expérimentation sur 12 mois (janvier ⇒ décembre 2017)

Plusieurs étapes de l'expérimentation OpenData Local en Bourgogne-Franche-Comté ont, d'ores et déjà, été planifiées pour le 1^{er} semestre 2017. La 1^{ère} étape consiste à structurer l'expérimentation, en s'appuyant sur une enquête (en cours de réalisation) de recensement des attentes, capacités et apports des expérimentateurs.



Puis viendra le temps des ateliers thématiques territoriaux visant à construire un socle commun de données et à préparer le premier catalogue de données. Ces ateliers permettront, par exemple, d'aborder les questions de l'attractivité du territoire, des schémas d'aménagement numérique du territoire ou bien encore du service public de la donnée ; ils seront préparés avec des méthodes de co-conception et feront appel notamment à un designer.

L'élargissement du cercle des expérimentateurs est en marche

A l'issue de la conférence de presse du 31 janvier, les expérimentateurs se sont rencontrés pour une réunion de travail autour de plusieurs collectivités intéressées par la démarche Opendata Local : la Ville de Nevers, l'Agglomération de Nevers, Territoires Numériques, le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté, le Conseil départemental de l'Yonne, le Conseil départemental de la Saône-et-Loire, les Villes d'Auxerre et de Saint-Apollinaire.

Les participants ont validé un planning d'actions et échangé sur les premiers résultats de l'enquête diffusée par Territoires Numériques auprès des expérimentateurs de la région Bourgogne-Franche-Comté ; ils ont également recueilli des idées d'animations régionales à réaliser durant l'année 2017 et amorcé les discussions sur le socle commun de données locales (SCDL).

Une journée de sensibilisation à la démarche open data autour d'élus, agents, citoyens et entreprises du territoire nivernais aura lieu à Nevers le 9 mars. D'autres agglomérations y sont conviées telles Besançon et Auxerre.

Un laboratoire dédié à la donnée publique régionale et l'opendata

Territoires Numériques se positionne comme l'animateur régional et l'expérimentateur pour la libération des données de marchés publics. Son objectif est d'accompagner les collectivités, notamment les petites, à l'ouverture des données publiques par des actions de sensibilisation et de formation : partage de supports, méthodes, aide à la publication.

En 2017, Territoires Numériques souhaite mettre à profit l'expérimentation Opendata Local pour poser les bases d'un Laboratoire de la donnée publique régionale qui agira en réseau sur l'ensemble de la région et constituera un lieu de concertation et d'échanges des acteurs locaux et régionaux.

Ce Laboratoire visera à réunir les organismes publics, les citoyens et les entreprises autour de la question des données publiques, leur ouverture (opendata) et leur publication ainsi que la conception de services innovants.

L'ouverture des données publiques : les textes réglementaires

- La loi Lemaire prévoit l'opendata par défaut (obligatoire et gratuit) pour les collectivités de plus de 3 500 habitants et plus de 50 agents à compter du 1^{er} janvier 2017. Pour en savoir plus : <http://www.gouvernement.fr/action/l-ouverture-des-donnees-publiques>

- L'ouverture des données essentielles des marchés publics : voir article 107 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 sur la publication obligatoire des données essentielles